

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

N° 4 du 01 février 2023

Année scolaire : 2022 -2023

PV du Conseil d'établissement du 01.02.2023

Début de séance	17h00
Levée de séance	18h50
Lieu	Boardroom
Désignation du secrétaire de séance	Madame Guyon, assistante de direction de M. le Proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Mme Pakhomoff

Membres Présents	
Monsieur François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
Monsieur Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
Monsieur Matthieu Conan	Directeur de l'Ecole Primaire
Monsieur Morad Dahmane	Directeur administratif et financier
Monsieur Guillaume Salha	Conseiller des Français à l'étranger
Madame. Elena Torrijos	Conseillère des Français à l'étranger
Monsieur Victorien Pelisson	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Christopher Brisset	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Pierre-François Burignat	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Monsieur Yves Marre	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Françoise Ramos	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 1 ^{er} degré
Madame Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Madame Amélie Berthe	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Hélène Bouyer	Représentante élue des Parents d'élèves
Madame Souhila Abada	Représentante élue des Parents d'élèves
Monsieur Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
Monsieur Christophe Mathis	CPE
Monsieur Skander Mechergui	Délégué des élèves (collège)

Melle Siham Alathamneh	Délégué des élèves (Lycée)
Madame Valérie Boscherel	Déléguée permanente de Comité de Gestion
Madame Christelle Guyon	Assistante de direction de M. le Proviseur
Membres Excusés	
Monsieur Jad Chebly	Vice président CVL
Madame Evy Yammine	Représentante du COCAC

Le secrétariat est assuré par Madame Guyon, le secrétariat adjoint est assuré par Mme Pakhomoff.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est adopté.

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 18 Octobre 2022

Le vote est lancé.

Vote : Contre 0 Abstention 0 Pour 17

A l'issue du vote, le procès-verbal du Conseil d'établissement du 18 Octobre 2022 est approuvé.

2) Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 11 décembre 2022

Le vote est lancé.

Vote : Contre 0 Abstention 1 Pour 16

A l'issue du vote, le procès-verbal du Conseil d'établissement du 11 décembre 2022 est approuvé.

3) Vote du Calendrier scolaire

Monsieur le Proviseur commence par présenter les contraintes et objectifs pris en compte pour la construction de ce calendrier, faisant suite à une consultation des différentes instances représentatives de l'établissement :

- Les dates de L'EID El Kebir et de l'EID el Fitr
- Répartition équilibrée du nombre de semaines travaillées entre chaque vacance
- Eviter de positionner le premier jour de vacance en milieu de semaine pour éviter l'absentéisme

- Prise en compte des 8 semaines communes à tous les établissements de la zone Moyen Orient, réservées pour l'organisation des formations des personnels

Le calendrier figure en annexe 2 du présent document, en résumé :

- La rentrée du personnel administratif se fera donc le 19/08.
- La prérentrée des enseignants se fera le 27/08
- La rentrée des élèves s'effectuera le 28/08
- Les heures d'APC seront intégrées dans le compteur d'heures, les 5 journées de la semaine seront donc identiques pour les primaires.
- La fin des cours sera le 27/06/2024

Le conseiller des Français à l'étranger demande si la fin des cours ne pouvait se faire en date du 13/06 pour les primaires, c'est-à-dire juste avant l'Eid El Fitr afin d'éviter de reprendre les cours uniquement pour une semaine à la fin du mois de juin.

Monsieur le Proviseur répond que le calendrier des examens nous contraint à maintenir l'établissement ouvert, avec notamment le passage du bac et du brevet vers la mi-juin. Les corrections seront faites par les enseignants durant la dernière demande de juin. Par ailleurs pour des raisons de fonctionnement tout le personnel du lycée ne peut pas être en congé à la mi-juin.

Un représentant du secondaire indique que la semaine travaillée au mois d'août nécessite une demande une dérogation, ce qui pose problème pour les personnels AEFE en mobilité dont le contrat commence le 1^{er} septembre.

Monsieur le Proviseur répond qu'un seul enseignant est concerné cette année (Professeur de Sciences physiques), et précise qu'un accord de principe a été obtenu de la zone Moyenne orient et de Mme Simon (inspectrice de la zone du Moyen Orient).

4) Préparation de rentrée

Vous trouverez en annexe 3 les éléments présentés en séance.

En résumé voici les points présentés sur la structure prévisionnelle pour la rentrée 2023 :

- Pas de classe supplémentaire en primaire : maintien de 6 classes de CP
- Création d'un poste de direction pour la maternelle; indispensable au regard de la hausse des effectifs.
- Ajout de 2 classes supplémentaires au secondaire avec les mouvements suivants à prévoir : ajout d'une classe de 6ème, suppression d'une classe de 5^{ème}, ajout d'une classe de 4^{ème}, suppression d'une classe de 2^{nde}
- Création d'un poste supplémentaire pour un professeur de mathématiques pour assurer les besoins liés à la hausse du nombre de classes et pour faire face à la contrainte de la hausse du nombre d'heures d'enseignement obligatoire pour cette matière.

Un représentant du personnel administratif demande s'il est prévu d'ajouter un poste d'assistante en parallèle de l'ajout d'un poste de direction pour la maternelle. La direction répond que cette question doit être adressée au comité de gestion.

Création de la SI (Section Internationale) Arabe Collège, de la SI Britannique en seconde et du BFI (Bac Français International (1ère et Terminale)).

Le Ministère de l'Education Nationale a donné son accord pour ouvrir une SI Arabe au collège, une SI britannique en seconde et le Bac Français International.

Ces nouvelles sections nécessitent la création de 2 postes (anglais et arabe) (cf structure prévisionnelle en annexe 3)

Les augmentations du nombre d'heures enseignées et du nombre de postes d'enseignants, dans un contexte à effectif constant ont un coût que l'établissement ne pourra pas supporter sans l'autorisation des autorités locales de percevoir des frais d'inscription complémentaires. Cette année encore, l'établissement en a fait la demande avec l'appui du poste diplomatique. Une présentation de ce projet a été transmise le 31/01/2023 au Ministère, et nous attendons l'approbation des instances Qatariennes.

Dans cette attente, nous préparons néanmoins la mise en place de cette SI avec les enseignants des disciplines concernées.

Il est précisé que si nous n'obtenions pas l'autorisation pour augmenter nos frais de scolarité, nous ne pourrions pas mettre en place les nouvelles SI.

Le conseiller consulaire nous interroge sur la possibilité de remettre en place des cours de latin. Monsieur le Proviseur répond que notre priorité se porte davantage vers les lettres modernes. Par ailleurs, le recrutement d'un prof de latin serait très compliqué.

5) Commission inclusion

Monsieur le Proviseur présente cette nouvelle commission ayant pour but de faire évoluer notre protocole et nos procédures d'accueil des EBEP (enfants à besoin éducatifs particuliers). Elle réunit des parents d'élèves, les psychologues, infirmières, représentants d'enseignants et des personnels

En préambule, un diagnostic de notre fonctionnement actuel sur base du « Qualinclus », a été effectué. Des ateliers ont ensuite été organisés pour faire évoluer et mener une réflexion sur les équipements, et outils nécessaires.

Au sein de notre établissement, 120 élèves sont concernés par un plan d'accompagnement personnalisé partagé avec les familles, le corps enseignant, les CPE, les infirmières scolaires et les psychologues.

Les enseignants assisteront le 05 Mars à des ateliers sur les « Dys » animés par Corinne Truffier, Fondatrice des Ateliers "Vis ma vie de Dys" et qui siège à l'Observatoire des Enfants à Besoins Educatifs Particuliers de l'AEFE / MLF.

Mme Truffier tiendra également une conférence ce même jour, en soirée, à destination des parents qui souhaitent s'informer sur le sujet.

En outre, voici les actions complémentaires menées depuis la mise en place de cette commission :

- Rédaction d'une charte des AESH pour redéfinir les rôles et la communication avec les familles.
- Mise en place d'un guide pratique à destination des familles : qui voir, que faire / lien avec les références sur la zone, et au sein de l'OBEP (groupe de travail). Ce guide est mis en ligne sur notre site internet afin qu'il soit consultable par tous.
- TEDHE : tutorat à distance – contact pris par Mme Berthe.
- Learn N'Go : Prise de contact avec une société Française qui propose des solutions numériques pour soutenir les élèves en difficulté dans l'apprentissage de l'écriture : rencontre à venir.

6) Plan de formation interne

La formation des enseignants est assurée via la zone AEFE Moyen-Orient qui propose un catalogue de formations. L'objectif fixé par la direction est que les enseignants puissent assister à un stage par an, les besoins étant collectés au mois de janvier pour l'année suivante. L'idée est ensuite de partager les retours de formation en interne afin de mettre en commun les notions et les bonnes pratiques.

Il arrive que des demandes de formations soient refusées à certains enseignants afin d'assurer la continuité de service, notamment lorsque plusieurs enseignants d'une même spécialité sont inscrits au même stage.

Par ailleurs, il arrive également que des formations soient refusées par les enseignants pour des raisons de calendrier, notamment lors des vacances de la coupe du monde.

Formation de zone en établissement : Des professeurs de Voltaire pourront y être associés (cf formations internes doc ppt).

En complément, l'établissement a souhaité développer la formation interne. Des professeurs référents sont chargés d'animer des temps de formation.

Dans le cadre de cette formation interne, un nouveau programme de formation vient de démarrer pour professionnaliser les futurs enseignants actuellement vacataires. Cette formation est animée par Mr Marre (Professeur des écoles).

(cf formation interne doc ppt)

7) Evolution du centre de loisirs

Le centre de loisirs continue de faire évoluer son format, et accueille désormais les élèves de CP.

Une moyenne d'environ 30 élèves sont accueillis chaque jour.

8) Fête de l'école

La fête de l'école se déroulera le 11 février avec beaucoup d'animations prévues :

- Plus de 20 stands de créateurs,
- 21 stands de kermesse
- Programmation musicale et artistique
- Stand de restauration

A noter, une très forte implication de nos élèves du CVL/CVC (Conseil de la vie Lycéenne, et Collégienne) pour la préparation de l'évènement.

Nous espérons également une forte mobilisation des parents volontaires pour nous aider au bon déroulement de cet évènement.

9) Points divers

Inauguration du lycée :

Nous aurons un évènement important le 9/02 avec la visite de Mr Brochet, Directeur de l'AEFE et Mr Valéry Directeur du Développement et de l'Accompagnement du Réseau AEFE. Nous profiterons de cette visite pour célébrer l'inauguration de notre établissement en présence également de Mr l'Ambassadeur de France au Qatar, de représentants du Ministère de l'Education Nationale du Qatar ainsi que de l'ensemble des personnes qui ont contribué au développement de l'établissement.

Voyage scolaire :

14 élèves se sont rendus à Genève en Janvier dans le cadre du Modèle des Nations Unies. Ce voyage s'est déroulé avec succès, avec une forte implication de nos élèves qui se sont vus confier des fonctions à responsabilité dans le cadre des commissions auxquelles ils ont été affectés.

De ce fait, et grâce à l'évolution favorables des conditions sanitaires, les voyages à l'étranger – hors de France sont de nouveau autorisés.

Un second voyage à Menton avait été voté pour le Méditerranéen Model United Nations. Malheureusement, pour ce second voyage la priorité a été donnée aux élèves de Sciences Po, et nous aurons un retour trop tardif sur les éventuelles places qui pourraient être accordées à nos étudiants pour nous permettre d'organiser le voyage dans un délai raisonnable.

En parallèle, nous avons découvert l'existence MUN de Dubaï du 4 au 7 mai qui pourrait remplacer le MUN de Menton. Des frais d'inscription sont à régler pour un montant de 350 Dirhams des Émirats arabes unis, voire 280 Dirhams si nous avons plus de 20 élèves inscrits. L'évènement se déroulera du jeudi au dimanche ce qui n'impactera que très peu le nombre d'heures de cours manquées.

Echange inter lycée :

2 élèves de 2nde ont été sélectionnés pour faire un échange inter lycée AEFE d'ici la fin d'année : 1 élève à Ibiza et le second à Turin.

JII :

6 élèves de 2nde ont passé des sélections pour participer aux Jeux Internationaux de la Jeunesse qui se dérouleront à Pau (France) du 12 au 17 juin 2023

Sonnerie :

Une demande est adressée pour changer la sonnerie pour une ambiance plus scolaire

Réponse : demande de proposition sérieuse d'une liste de musique associée à l'ambiance scolaire à fournir pour la rentrée.

Reprographie :

Les enseignants rencontrent des difficultés du fait de panne ou de problème de connexion depuis les ordinateurs de la salle des professeurs.

Réponse : des utilisations parfois non conformes (impression sur des feuilles en plastique) peuvent expliquer certaines pannes. La direction fera remonter ce point aux équipes informatiques. En parallèle, il est demandé aux enseignants de signaler chaque dysfonctionnement au service informatique afin que les réparations puissent être faites le plus rapidement possible. Le service est très réactif.

Connexion Microsoft aux espaces personnels :

L'architecture et le système sont prêts, néanmoins nous recherchons une solution antivirus efficace, notamment pour les risques liés aux clefs USB.

Correction des examens :

Le calendrier 2023-2024 prévoit une semaine de vacances en juin 2024, et les enseignants s'interrogent sur le planning des corrections des examens (Bac et Brevet) qui pourraient tomber sur cette même semaine.

Réponse : la question est transmise à l'académie de Grenoble pour connaître les dates exactes qui tiendront compte de cette contrainte.

Le centre de documentation et d'information (CDI) :

Un représentant des enseignants du 2nd degré indique que la surface du CDI n'est que de 250 m², en comparaison à la recommandation de 400m². La documentaliste s'inquiète de l'arrivée de nouveaux manuels et du manque de place pour les disposer. Les étagères sont trop hautes, et peu accessibles aux élèves les plus petits.

Réponse : La surface de cette salle avait été validée par les autorités locales au moment de la construction. Nous prenons acte de ces remarques, et invitons les membres du CE à transmettre les questions en amont du conseil afin de pouvoir apporter des éléments de réponse plus précis en séance.

Epreuves du Bac blanc et du brevet blanc annulées :

Réponse de la direction : L'établissement n'a pas annulé ces épreuves. L'organisation des épreuves était prête, mais certains sujets n'ont pas été remis. La direction était favorable au maintien des épreuves du bac blanc, et n'est pas responsable de cette annulation partielle. Néanmoins, il est à noter que les devoirs du dimanche permettent aux élèves de se préparer au passage des épreuves.

Réponse des professeurs : ces épreuves sont non obligatoires, et les discussions sont toujours en cours avec le CG. Ils restent confiants sur le fait que les épreuves pourraient avoir lieu en retour de vacances ou ultérieurement selon l'évolution des discussions avec le CG.

Réponse du Comité de Gestion : le CG n'est pas employeur et nous n'a pas d'obligation, ni de responsabilité face à cette situation. Une lettre va être rédigée pour tenir informés les parents. La situation est parfaitement transparente auprès de l'AEFE.

Mr Le proviseur complète en indiquant que le CG a fait des efforts considérables pour accompagner les enseignants jusqu'en décembre 2022. En tant que chef d'établissement, il est impuissant face à cette situation. Refuser de donner des sujets pour les bacs blancs n'est pas une faute professionnelle, il n'a donc aucun levier possible.

Les discussions sont toujours en cours.

Procédure d'Inscription et de réinscription :

Les représentants des parents demandent pourquoi les familles qui paient le tarif plein doivent quand même fournir une attestation de leur employeur ? La direction répond qu'il s'agit d'une information dont le lycée a besoin, notamment pour faire avancer nos réflexions sur l'impact pour les familles non françaises de la hausse des frais de scolarité; cela permettrait d'avoir une vision plus claire de la sociologie de nos familles.

Par ailleurs, cette collecte d'informations nous permet également de faciliter la gestion de nos équipes comptables. En effet, si un employeur prend en charge les frais de scolarité, l'attestation permet de préciser à notre établissement si la facture doit être adressée au nom de la famille ou au nom de la société selon les modalités de remboursement.

Si l'employeur ne veut pas fournir l'attestation demandée, il a été indiqué par notre service admission aux parents concernés, qu'ils pouvaient alors fournir une attestation sur l'honneur accompagnée de tout document récent fourni par l'entreprise (mentionnant le nom de l'entreprise et le nom du parent).

Un représentant des parents nous questionne sur le fait que l'attestation ne mentionne pas le montant prise en charge (total ou partiel). Ainsi l'analyse faite par le lycée pour travailler sur les augmentations de tarif ne sera pas complète car n'intégrera pas cette cote part prise en charge. Réponse de la direction : que la prise en charge employeur soit totale ou partielle, le tarif réduit ne s'applique pas pour les familles étrangères.

Fin de séance : 18h50

Le président du conseil d'établissement
Monsieur Le Proviseur

Le secrétaire de séance

Le secrétaire adjoint

ANNEXE 1 : Questions des représentants des parents du 30 janvier 2023

Demande de mise à disposition d'un micro-onde en libre accès à tous les élèves

Pour des raisons de sécurité, et d'assurance nous ne pouvons pas laisser le micro-ondes en libre accès aux élèves qui souhaiteraient faire réchauffer leur lunch boxe. Il est important de souligner qu'une solution de restauration est proposée à tous les élèves du secondaire qui peuvent déjeuner un repas chaud tous les midis. Les allergies sont prises en compte par notre prestataire COMPASS.

Homologation du mur d'escalade :

Le lycée a recherché une société pour homologuer le mur d'escalade disposé dans le grand gymnase. Cette recherche de prestation ayant été infructueuse, nous avons finalement trouvé une entreprise locale qui sera en charge de faire une vérification annuelle de ce mur. La mise en œuvre très prochaine de cette vérification nous permettra de pouvoir profiter de cette installation.

Transport scolaire:

Le sujet du transport scolaire a été pris en charge par le Comité de Gestion afin d'identifier les différentes solutions que nous pourrions mettre en place, à savoir soit un service géré par le lycée, soit un service externe assuré par un prestataire qui pourrait être partagé avec l'école Qatarienne voisine (QIS). Ce prestataire sera en charge d'effectuer un sondage auprès des parents.

Le ministère de l'éducation Qatarien étudie également la possibilité de proposer un service de transport scolaire.

Location du parking en face du lycée :

Le parking appartient à un propriétaire privé, sans aucun lien avec le lycée. Depuis la reprise du 26/12/2022, nous avons pour le moment la possibilité de nous garer sur ce parking qui reste accessible.

Réglage des rétroprojecteurs / vision trouble :

Les rétroprojecteurs de notre établissement ont 4 ans d'ancienneté, et leur maintenance était assurée par un prestataire externe, solution qui ne permettait pas la réactivité attendue.

Désormais la maintenance est gérée par notre responsable informatique en interne, qui peut agir vite sur les réglages ou les changements de lampes nécessaires sur demande expresse des enseignants.

L'impact des réunions d'information syndicale sur les heures d'enseignement :

Les réunions d'information syndicale mensuelles sont de droit, et régies par les textes du droit du travail. Cette réunion ne peut pas avoir lieu en dehors des cours, c'est pourquoi tous les mois, les représentants élus sont en droit de provoquer ces réunions, généralement sur le créneau 10h / 11h.

Que met en place l'établissement pour éviter une fin d'année scolaire « bâclée » :

L'établissement a décidé de repousser les conseils de classe d'une semaine pour les classes sans examen (6/5/4/2^{nde}) afin de maintenir les élèves mobilisés le plus tard possible.

L'établissement a également mis en place un stage en entreprise obligatoire pour les secondes en juin avec remise d'un rapport écrit et d'une présentation orale.

Quelles sont les actions de l'établissement en matière de lutte contre le harcèlement :

Les cas de harcèlement, au sens pénal du terme, sont extrêmement marginaux au lycée.

Une intervention de prévention de Mme Bouhriz (CPE) et de Mme Bouzerdan (infirmière) est cependant prévue sur le sujet avant les vacances de février devant toutes les classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

Le lycée ne peut traiter ces cas de harcèlement que lorsque nous détectons des signaux d'alerte tel que des changements de comportement. Cependant, l'influence des réseaux sociaux n'est pas maîtrisable par l'établissement.

Nous avons des relais assurés par les PP, le CPE, les infirmières et les psychologues de l'établissement pour accompagner ces élèves.

Mme Bouhriz travaille également sur l'accueil des nouveaux arrivant afin de faciliter leur intégration, face à des groupes d'élèves déjà formés. Un système de binôme sera mis en place pour l'accompagnement des nouveaux élèves.

Des actions ont par ailleurs été menées pour faire de la prévention sur les conduites addictives auprès des 4^{ème} et 3^{ème} avec l'intervention du Dr Jalloul.

Sorties et spectacles pour tous les niveaux :

Dans ce contexte de sortie de crise sanitaire, l'établissement a fortement favorisé les sorties, tous niveaux confondus.

Chaque année, le programme des sorties et des voyages est validé en début de cycle pour chacun des niveaux. Chaque classe a un budget théorique permettant 3 sorties ou activités par an

Nous allons mettre en place un plan de sorties défini par niveau afin d'éviter toute redondance dans les activités proposées d'une année sur l'autre. Nous souhaitons également intégrer l'analyse du bilan carbone, ou la mise en place d'un système de compensation carbone via des actions menées par les élèves ou par l'établissement.

A noter, tous les projets ou sorties se déroulant sur le temps d'enseignement est pris en charge par le lycée. Si la sortie déborde au-delà du temps d'enseignement, voire occasionne une nuitée, alors une participation est demandée aux familles.

Quelles activités ou évènements sportifs sont organisés par l'établissement :

- L'académie Bonaparte travaille avec le Comité Olympique et Sportif Qatari pour faire participer nos élèves à des compétitions. 40 élèves volontaires seront projetés sur des compétitions sportives.
- 6 élèves de 2^{nde} ont été sélectionnés pour participer aux JIJ (Jeux Internationaux de la Jeunesse) au mois de juin prochain à Pau.
- Nous avons pour projet de relancer le cross : nous étudierons le sujet avec les professeurs d'EPS.
- « Génération 2024 » nous avons été sollicité pour nous impliquer dans la préparation des JO 2024 à Paris.

Les 4èmes n'ont pas de casier fermé alors que les CM2 en ont un :

La direction et la vie scolaire vont travailler à la réattribution de ces casiers aux élèves de 4^{ème}. Un casier non fermé sera mis à la disposition des CM2.

Vestiaires pour les collégiens / lycéens :

Les élèves n'ont pas la possibilité de se changer après le sport lorsque les cours se déroulent au grand gymnase.

Le grand gymnase est effectivement équipé d'un vestiaire qui n'est pas en mesure d'accueillir une classe entière (uniquement 2 cabines). Au moment de la construction du lycée, des vestiaires avaient été prévus pour être installés en sous-sol, mais des contraintes budgétaires ne nous ont pas permis de réaliser ces travaux. Néanmoins, le représentant du CG apportera des réponses après vérifications des documents.

Demande d'avoir un professeur d'histoire géographie unique pour les 2 groupes de Section Internationale (SI)

Pour répondre à cette demande, l'alternative serait de regrouper tous les élèves dans une seule classe SI, néanmoins l'établissement n'y est pas favorable pour éviter l'élitisme et le manque d'hétérogénéité de niveaux.

L'organisation de l'année prochaine devrait permettre de répondre à cette problématique puisque nous déconnecterons les cours de SI des enseignements communs (actuellement l'histoire géographie) car la coordination entre les enseignants est assez complexe pour avancer simultanément dans le programme. Néanmoins, la future organisation aura pour conséquence un allongement des emplois du temps pour les élèves SI.

Demande de différenciation de niveaux pour les SI et élèves bilingues :

La création de groupes de niveaux est compliquée à gérer par rapport au nombre d'enseignants dont nous disposons. Nous préférons proposer un soutien aux élèves qui le nécessiteraient afin de compenser les éventuels retards dans les acquis.

Langues : manque d'homogénéité entre les cours des 4ème et les cours des 6ème

En 6^{ème}, suite au départ de Mme Acloque (professeure Histoire Géo en DNL), les heures ont été confiées à Mr Burignat (professeur d'Histoire Géo). Ces heures ont dû être placées sur des créneaux horaires disponibles en fonction de l'emploi du temps de Mr Burignat et des classes de 6^{ème} concernées. Ceci explique une organisation de la DNL en 6^{ème} différente de la 4^{ème}.

Manuels d'arabe :

L'AEFE recommande un package Manuel + Cahier d'activités, cependant le coût est très important, alors que nous n'avons besoin que du manuel.

La « LDE » est une société leader au niveau mondial pour la vente de manuel scolaire, sensée pouvoir vous fournir ces manuels. Or nous avons été mis en relation avec l'ELDE (Librairie basée au Maroc en charge de distribuer les manuels référencés), qui nous imposait de payer les manuels avant même d'être livrés, soit des conditions financières contraires aux process prévus pas les établissements scolaires. Pour cette raison, les manuels n'ont pas pu être réceptionnés jusqu'à présent.

Par ailleurs, nous attendons une réponse de l'inspecteur de la zone qui mène actuellement une réflexion sur l'intérêt de l'utilisation de ces manuels.

Demande pour la remise en place de cours de latin :

Des cours étaient proposés en visio l'an passé, mais le format n'était pas idéal et beaucoup d'élèves avaient arrêté. Il n'est pas prévu de remettre de cours de Latin à la rentrée prochaine, car la priorité sera donnée aux lettres modernes.

Rattrapage des heures non dispensées : coupe du monde et anticipation perte des heures brevet et bac

Certains enseignements facultatifs et des heures d'EPS ont été supprimés sur la période, au profit des enseignements du tronc commun qui ont été maintenus.

Par ailleurs, par choix pédagogique, le lycée prévoit d'avantage d'heures d'enseignement en français que la recommandation. Ainsi, si on considère l'année de manière lissée, le nombre d'heures enseignées est supérieur au minimum imposé par l'AEFE.

Les 6 heures de cours scientifiques de Terminale qui n'ont pas été assurées par Mme Fiel, ont été rattrapées afin que le programme soit couvert dans son entièreté. Idem pour les classes de troisième.

A noter également, en cas d'absence d'un enseignant, l'établissement tâche de maintenir les cours grâce à la mobilisation d'enseignants de la même spécialité (taux de remplacement à 59%, remarquable en comparaison avec les taux habituels)

Propositions des parents :

- Suggestion de prévoir des journées complémentaires dans le calendrier scolaire pour compenser les événements ou perte de temps travaillé.
- L'annualisation du temps de travail des enseignants notamment pour les professeurs des matières facultatives afin de pouvoir reporter les heures non-effectuées durant les périodes de Ramadan par exemple.

Réponses : le sujet est à traiter par les RH dans le cadre d'une commission du dialogue social, ainsi qu'une modification du Vadémécum. Il est à prévoir des difficultés vs les AEFE qui ne sont régis par le même employeur.

Passage difficile en sortie du primaire du fait de la fermeture de la porte du préau côté primaire :

Les travaux récents visant à supprimer les tourniquets, nous ont permis la création de 2 portes supplémentaires, soit 5 portes au lieu de 3.

Actuellement 4 portes sont ouvertes côté primaire et nous prévoyons de modifier les flux au retour des vacances de février, en dédiant une porte à chaque niveau afin de séparer les flux de circulation.

L'accès aux classes de maternelle reste inchangé.

Suppression du cahier de correspondance pour les primaires

Plusieurs canaux de communication sont utilisés selon les habitudes des enseignants (carnet de correspondance, Seesaw, mails, agenda, Teams) au risque que l'information circule mal.

A ce jour, la direction n'impose pas d'uniformité dans l'utilisation des outils de communication. Néanmoins, nous comprenons l'inconvénient, et allons essayer d'uniformiser les pratiques. Le sujet sera traité par Mr Connan avec ses équipes.

Demande pour la mise en place d'une étude en primaire :

Nous menons actuellement une réflexion sur le sujet notamment pour les élèves qui ont des activités avec l'Académie Bonaparte l'après-midi, et qui pourraient durant ce temps d'étude faire leurs devoirs. Un projet de ludothèque pourrait être associé sur ce même créneau.

Demande de rallongement du temps scolaire en primaire :

La direction souhaite prolonger les heures d'EMILE l'an prochain avec 1 heure hebdomadaire au lieu d'une heure bimensuelle actuellement. L'APC se ferait donc durant le temps scolaire, soit 5h15 d'enseignement tous les jours / 26h par semaine.

Il est à noter que l'établissement n'a pas la structure nécessaire pour accueillir les élèves de primaire sur le temps du déjeuner.

Récréations trop courtes en primaire :

Les élèves avaient en début d'année 2 récréations une première de 20 minutes et une seconde de 10 minutes. Néanmoins, l'équipe enseignante a préféré remplacer ces deux pauses par une seule récréation de 30 minutes échelonnée entré 9h15 et 10h20 selon les niveaux. En effet, il y a trop de temps perdu dans les déplacements de classe. Les enfants peuvent ainsi prendre le temps de manger et de jouer.

Les effectifs par classe sont trop chargés en primaire :

Le nombre d'élèves moyen par classe se situe actuellement entre 23 et 26 élèves de la moyenne section au CM2. En petite section, il n'y a que 21 élèves par classe.

ANNEXE 2 - Calendrier scolaire de l'année 2023 – 2024

Lycée Bonaparte

CALENDRIER SCOLAIRE
2023-2024 (rythme nord)

Heures d'enseignement
dispensées à tous les élèves :

août-23	septembre-23	octobre-23	nov.-23	déc.-23	janvier-24	février-24	mars-24	avril-24	mai-24	juin-24	juillet-24
1 ma	1 ve	1 di	1 me	1 ve	1 lu	1 je	1 ve	1 lu	1 me	1 sa	1 lu
2 me	2 sa	2 lu	2 je	2 sa	2 ma	2 ve	2 sa	2 ma	2 je	2 di	2 m
3 je	3 di	3 ma	3 ve	3 di	3 me	3 sa	3 di	3 me	3 ve	3 lu	3 mer
4 ve	4 lu	4 me	4 sa	4 lu	4 je	4 di	4 sa	4 je	4 s	4 ma	4 je
5 sa	5 me	5 je	5 di	5 ma	5 ve	5 lu	5 ma	5 ve	5 di	5 me	5 ve
6 di	6 me	6 ve	6 lu	6 me	6 sa	6 ma	6 me	6 sa	6 lu	6 je	6 sa
7 lu	7 je	7 sa	7 m	7 je	7 di	7 me	7 je	7 di	7 ma	7 ve	7 di
8 ma	8 ve	8 di	8 me	8 ve	8 lu	8 je	8 ve	8 lu	8 me	8 sa	8 lu
9 me	9 sa	9 lu	9 je	9 sa	9 ma	9 ve	9 sa	9 ma	9 je	9 di	9 ma
10 je	10 di	10 ma	10 ve	10 di	10 me	10 sa	10 di	10 me	10 ve	10 lu	10 me
11 ve	11 lu	11 me	11 sa	11 lu	11 je	11 di	11 lu	11 je	11 s	11 ma	11 je
12 sa	12 ma	12 je	12 di	12 ma	12 ve	12 lu	12 ma	12 ve	12 di	12 me	12 ve
13 di	13 me	13 ve	13 lu	13 me	13 sa	13 ma	13 me	13 sa	13 lu	13 je	13 sa
14 lu	14 je	14 sa	14 ma	14 je	14 di	14 me	14 je	14 di	14 ma	14 ve	14 di
15 ma	15 ve	15 di	15 me	15 ve	15 lu	15 je	15 ve	15 lu	15 me	15 sa	15 lu
16 me	16 sa	16 lu	16 je	16 sa	16 ma	16 ve	16 sa	16 ma	16 je	16 di	16 ma
17 je	17 di	17 ma	17 ve	17 di	17 me	17 sa	17 di	17 me	17 ve	17 lu	17 me
18 ve	18 lu	18 me	18 sa	18 lu	18 je	18 di	18 lu	18 je	18 s	18 ma	18 je
19 sa	19 ma	19 je	19 di	19 ma	19 ve	19 lu	19 ma	19 ve	19 di	19 me	19 ve
20 di	20 me	20 ve	20 lu	20 me	20 sa	20 m	20 me	20 sa	20 lu	20 je	20 sa
21 lu	21 je	21 sa	21 ma	21 je	21 di	21 me	21 je	21 di	21 ma	21 ve	21 di
22 ma	22 ve	22 di	22 me	22 ve	22 lu	22 je	22 ve	22 lu	22 me	22 sa	22 lu
23 me	23 sa	23 lu	23 je	23 sa	23 m	23 ve	23 sa	23 ma	23 je	23 di	23 ma
24 je	24 di	24 ma	24 ve	24 di	24 me	24 sa	24 di	24 me	24 ve	24 lu	24 me
25 ve	25 lu	25 me	25 sa	25 lu	25 je	25 di	25 lu	25 je	25 s	25 ma	25 je
26 sa	26 ma	26 je	26 di	26 ma	26 ve	26 lu	26 ma	26 ve	26 di	26 me	26 ve
27 di	27 me	27 ve	27 lu	27 me	27 sa	27 ma	27 me	27 sa	27 lu	27 je	27 sa
28 lu	28 je	28 sa	28 ma	28 je	28 di	28 me	28 je	28 di	28 ma	28 ve	28 di
29 ma	29 ve	29 di	29 me	29 ve	29 lu	29 je	29 ve	29 lu	29 me	29 sa	29 lu
30 me	30 sa	30 lu	30 je	30 sa	30 ma	30 me	30 sa	30 ma	30 je	30 di	30 ma
31 je		31 ma		31 di	31 me	31 me	31 di		31 ve		31 me

Rentrée du personnel administratif
Pré-rentrée des enseignants

Vacances scolaires
Jour férié

Vacances scolaires
Jour férié

Rentrée du personnel administratif
Pré-rentrée des enseignants

Préparation de rentrée 2023

- ▶ Evaluation de la structure, des besoins horaires et des besoins humains
- ▶ Contexte:
 - ▶ Création de la SI Arabe collège
 - ▶ Création de la SI britannique en seconde
 - ▶ Création du bac français international (1^{ère} et Terminale)
 - ▶ Création de la spécialité Numérique et Sciences Informatique (première)
 - ▶ Heures obligatoires de maths en 1^{ère}
 - ▶ Dédoublément en maths 6^{ème}
 - ▶ Création de l'option DGEMC terminale
 - ▶ Création de groupes de langues vivantes supplémentaires à la maternelle en arabe et en anglais

Structure prévisionnelle Primaire 2023

Classes	Structure actuelle	Structure prévisionnelle 2023	Elèves/classe	Différence
PS	5	5		0
MS	5	5		0
GS	5	5		0
CP	6	6		0
CE1	6	6		0
CE2	6	6		0
CM1	5	6		-1
CM2	6	5		+1
Total	44	44		0

Structure prévisionnelle Secondaire 2023

Classes	Structure actuelle	Structure prévisionnelle 2023	Elèves/classe	Différence
6 ^{ème}	5	6		+1
5 ^{ème}	6	5		-1
4 ^{ème}	5	6		+1
3 ^{ème}	5	5		0
Seconde	4	5		+1
Première	4	4		0
Terminale	4	4		0
Total	33	35		+2

Evolution du nombre de postes au secondaire

Disciplines	Heures en plus	Besoins horaires	postes nécessaires	Postes actuels	Création	HS
Maths	+17,5	151,5	8,41	7	1	8,5
Sciences Phys	+8,5	101,5	5,68	5	0	11,5
SVT	3	78	4,33	4	0	10,5
EPS	6	108	5,4	5	0	8
Philosophie	0	17	1	1	0	-1
SES	+4,5	36	2	2	0	0
Technologie	+10	54	3	2	1	0
Musique	+1	22	1,27	1	0	4
Arts plas	+1	22	1,27	1	0	4
Histoire	+16	162	9	8	1	6 (deux à 15 h)
Lettres	+17,5	168,5	9,36	8	1	8,5
Anglais	+35,5	302	16,77	14	2	14
Espagnol	+5	77	4,27	4	0	5
Arabe	+20,5	231	12,83	11	1	15
				73	7	95

Synthèse des créations de postes « enseignant » rentrée 2023

Niveau	Création
Primaire	0
Secondaire	Maths Histoire Technologie Lettres Anglais (2) Arabe